



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE**

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives catégorie C

Tél : 01 57 02 61 87
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Éducation Nationale ;
- Vu le décret 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale (ADJAENES).
- Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État.
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 5 novembre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2022, sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, les adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent :

1. Mme AYASSE Aline, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRÉTEIL ;
2. Mme LOUIS Laure, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY ;
3. Mme FREITAS Octavia, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRÉTEIL ;
4. Mme WILHELM Tiffany, affectée au Lycée Blaise Pascal à VILLEMOMBLE
5. Mme EKOUEMBE Jennifer, affectée au Collège Pierre de Geyter à SAINT-DENIS ;
6. Mme JOLY Lisa, affectée au Collège Georges Politzer à MONTREUIL ;
7. Mme MONTEIRO Sylvie, affectée au Collège Eugene Chevreul à l'HAY LES ROSES ;
8. Mme EVLAKHOFF Estelle, affectée au Collège La Rochefocauld à LA FERTE-SOUS-JOUARRE ;
9. Mme KUCUKOGLU Emilie, affectée au Lycée Marchel Cachin à SAINT-OUEN ;
10. M. KHANOUCHE Brahim, affecté au Collège Brossolette à BONDY ;



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

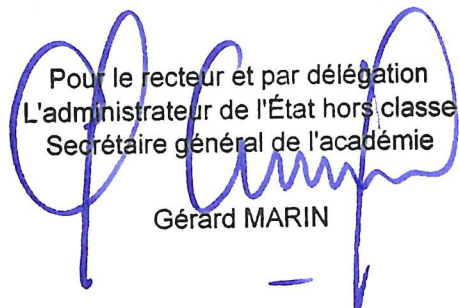
**Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE**

11. Mme LAMORRE Marie, affectée à la Direction des services départementaux de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY ;
12. Mme GRATIAN Marie, affectée au Collège Pablo Neruda à PIERREFITTE-SUR-SEINE ;
13. Mme DELUGE Johanne, affectée à l'Université Paris Est Créteil à CRÉTEIL ;
14. M. LANCON Olivier, affecté à l'Université Vincennes Saint-Denis à SAINT-DENIS ;
15. Mme JUDAK Marine, affectée à l'Université Paris Est Créteil à CRÉTEIL ;
16. M. GABORY Yoann, affecté au Lycée Nicolas-Joseph Cugnot à NEUILLY-SUR-MARNE ;
17. Mme SIBY Aisse, affectée au Collège Henri Sellier à BONDY ;
18. Mme LUCE-VERONIQUE Johanna au Lycée Maximilien Perret à ALFORTVILLE ;
19. Mme BACHA Anissa, affectée au Collège Travail Langevin à BAGNOLET.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le

Pour le recteur et par délégation
L'administrateur de l'État hors classe
Secrétaire général de l'académie



Gérard MARIN